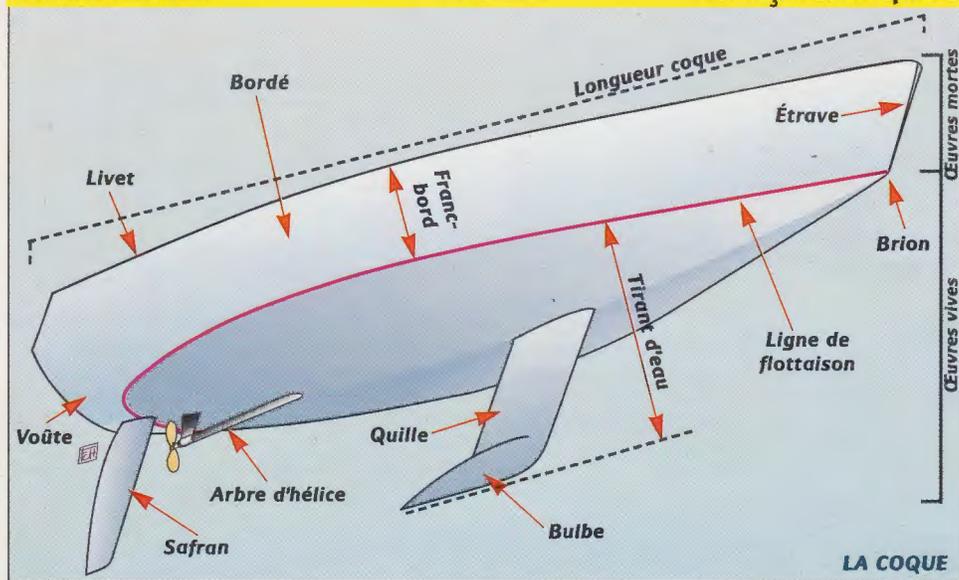


Lexique / Coque et pont

GENRE NIVEAU TYPE
VOCABULAIRE FACILE FRANÇAIS/ANGLAIS



LA COQUE

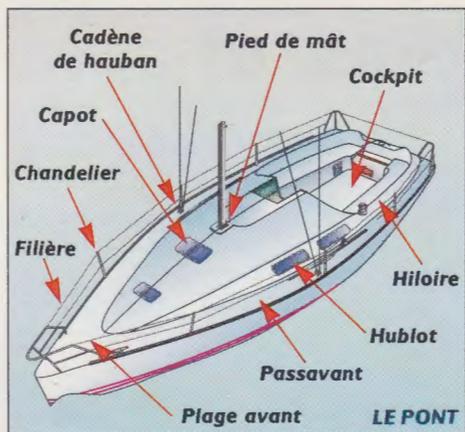
- **Aileron** (*wing, skeg*) : partie profilée d'un élément de la coque, que cet élément soit fixe (quille, par exemple) ou mobile (le safran).
- **Bau maximum** (*beam*) : largeur maximale du bateau. Se dit aussi maître-bau.
- **Bordé** (*board*) : enveloppe extérieure de la coque.
- **Brion** (*fore foot*) : terme architectural qui désigne, à l'avant du bateau, la partie où se termine la carène et où commence l'étrave.
- **Bulbe** (*bulb*) : lest profilé, le plus souvent en forme de torpille, installé au bout de la quille.
- **Carène** (*bottom, hull*) : partie immergée de la coque située sous la ligne de flottaison.
- **Coque** (*hull*) : ensemble des structures et enveloppe extérieure constituant un bateau.
- **Étrave** (*bow*) : extrémité avant du bateau.
- **Franc-bord** (*freeboard*) : hauteur verticale de la coque au-dessus de l'eau, entre la flottaison et le pont.
- **Jupe** (*skirt*) : prolongement arrière de la carène allongeant la flottaison. Accessoirement, elle facilite l'accès au bateau par l'arrière.
- **Ligne d'eau** (*water lines*) : courbe définissant la carène d'un bateau sur un plan en architecture.
- **Ligne de flottaison** (*waterline*) : intersection entre la surface de l'eau et le bordé. Généralement représentée par un changement de peinture sur la coque.
- **Livet** (*deck line, weather board*) : ligne de jonction entre la carène et le pont.
- **Longueur hors-tout** (*length overall, LOA*) : longueur maximale du bateau, englobant tout ce qui dépasse de la coque, comme le balcon avant, le bout-dehors, etc..

- **Œuvres vives** (*bottom*) : partie immergée de la coque (sous la flottaison). Les œuvres mortes désignent la partie de la coque au-dessus de la flottaison.
- **Pied** (*foot, feet au pluriel*) : unité de longueur anglosaxonne encore très utilisée en plaisance, qui vaut 30,48 centimètres. Un voilier de 30 pieds mesure donc environ 9,10 mètres.
- **Pont** (*deck*) : surface horizontale fermant la coque par le dessus.
- **Quille** (*keel*) : partie proéminente située sous la coque, axée dans le sens longitudinal, généralement lestée. Elle maintient l'équilibre du bateau sous voiles et sert de plan antidérive.
- **Rouf** (*roof*) : superstructure dépassant sur le pont qui permet de rehausser la hauteur sous barrots dans la cabine. Le rouf est généralement équipé de hublots.
- **Safran** (*rudder*) : surface mobile immergée du gouvernail qui permet de diriger le bateau. On commande le safran avec la barre.
- **Tableau arrière** (*transom*) : structure du bateau qui termine la coque sur l'arrière.
- **Tirant d'eau** (*draft*) : désigne la hauteur entre la flottaison et le point le plus bas de la quille.
- **Voûte** (*counter*) : élancement qui prolonge l'arrière du bateau depuis la flottaison jusqu'au tableau arrière.

LES MOTS-CLÉS

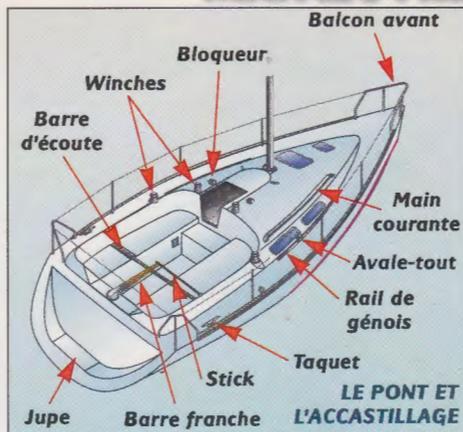
- **Bâbord** (*port*) : côté gauche du bateau lorsque l'on regarde l'avant.
- **Tribord** (*starboard*) : côté droit du bateau lorsque l'on regarde l'avant.

MANŒUVRE



LE PONT

- **Baille à mouillage** (*chain locker*) : se dit aussi puits à chaîne. Endroit où sont rangées la ligne de mouillage et l'ancre (souvent dans l'étrave).
- **Balcon** (*pulpit* ou *pushpit*) : rambarde métallique rigide située à l'avant et à l'arrière, pour éviter aux équipiers de passer par-dessus bord.
- **Bridge-deck** (*bridge-deck*) : partie du pont séparant la descente du cockpit.
- **Cadène** (*u-bolt*) : pièce le plus souvent métallique solidement fixée à la coque sur laquelle vient se reprendre le gréement dormant (haubans, étai, pataras...).
- **Cale-pieds** (*foot straps*) : proéminence dans le cockpit ou sur le pont permettant de ne pas glisser malgré la gîte.
- **Capot** (*hatch*) : panneau ouvrant un passage sur le pont ou le rouf. Autrefois en bois, les capots de pont sont désormais en Plexiglas transparent ou teinté.
- **Chandeliers** (*stanchions*) : tubes métalliques verticaux, répartis autour du pont du bateau, qui maintiennent en place les filières.
- **Cockpit** (*cockpit*) : espace généralement creux sur le pont du bateau, dans lequel se trouvent le barreur et les équipiers. Il peut être sur l'arrière ou central.
- **Descente** (*companionway-ladder*) : passage qui traverse le pont, le plus souvent muni d'une échelle, pour gagner l'intérieur du bateau.
- **Filière** (*lifeline*) : câble reliant les balcons avant et arrière et protégeant les déplacements sur le pont.
- **Hiloire** (*coming, rubbing stake*) : synonyme de surbau. Surélévation verticale empêchant l'eau d'entrer (ex : hiloire de cockpit).
- **Hublot** (*port/hole*) : panneau servant à éclairer l'intérieur d'un bateau. Certains peuvent s'ouvrir et servent alors aussi à aérer.
- **Ligne de vie** (*life line*) : câble ou sangle courant sur le pont sur lequel on fixe le harnais de sécurité des équipiers. Elle permet à l'équipage de se déplacer librement sur le pont du bateau sans avoir à se détacher.
- **Liston** (*mulding*) : moulure protégeant la liaison coque-pont.
- **Passavant** (*gangway*) : passage de l'arrière vers l'avant laissé de chaque côté du rouf.



- **Pied de mât** (*mast foot*) : emplanture du mât sur le pont ou sur la quille. Se dit aussi de la zone qui entoure le mât (par exemple : les drisses sont en pied de mât).
- **Plage avant** (*fore deck*) : partie en avant du rouf sur le pont sur laquelle s'effectuent les manœuvres d'avant (changement de foc, mouillage...).
- **Rail de fargue** (*track*) : cornière qui ceinture le bateau au niveau du pont et qui participe à sa rigidité.

ACCASTILLAGE

- **Avale-tout** (*jib car*) : chariot qui se déplace sur le rail de génois et dans lequel passe l'écoute de la voile.
- **Barre** (*tiller*) : commande de gouvernail. Elle peut être directe (barre franche : *tiller*) avec, parfois, un stick (*tiller extension*, rallonge qui permet de barrer plus confortablement), ou déportée (barre à roue : *steering wheel*).
- **Barre d'écoute** (*traveller*) : rail métallique transversal sur lequel circule un chariot permettant de régler le point de tire de l'écoute de grand-voile.
- **Bloqueur ou taquet-coinceur** (*jam cleat*) : système mécanique permettant de bloquer les cordages.
- **Chaumard** (*fairlead*) : pièce d'accastillage dans laquelle passent les amarres. Les formes et le polissage de cette ferrure évitent le cisaillement des cordages.
- **Davier** (*ancor fairlead, davit*) : sert à faire coulisser et à guider le mouillage sans endommager le pont. Souvent constituée de deux joues métalliques et d'un rouleau.
- **Main courante** (*hand rail*) : barre en métal ou en bois, installée à l'intérieur et à l'extérieur du bateau pour permettre de se tenir pendant les déplacements.
- **Poulie de renvoi** (*block*) : poulie à plat-pont qui dirige l'écoute vers son winch.
- **Rail de génois** (*traveller genoa*) : rail métallique, le plus souvent dans le sens longitudinal du bateau. Il permet d'avancer ou de reculer le point de tire de la voile d'avant en fonction du vent.
- **Taquet** (*cleat*) : pièce d'accastillage portant deux cornes, ou oreilles, fixée en divers endroits du voilier pour y tourner des cordages. Pour les bloquer, on utilise le nœud de taquet.
- **Winch** (*winch*) : sorte de treuil placé sur le pont permettant de démultiplier la force de traction sur les cordages (drisses, écoutes...). Un winch s'utilise avec une manivelle et peut posséder plusieurs vitesses.